

## II.5 PANORAMA DE L'ARCHITECTURE DU XX<sup>E</sup> SIECLE AU MARAIS

Paris continue de croître dans les années 1900. Les travaux de liaison inter-quartiers se poursuivent, tandis que par endroits le tissu se renouvelle sur lui-même au gré des opportunités. Entre Popincourt et le Marais, la rive ouest du boulevard Beaumarchais, dont l'urbanisation a vraiment commencé dans les années 1840, est jalonnée de nouveaux immeubles. Profitant de la largeur de la voie et du nouveau règlement urbain, leurs parties hautes accessibles par l'ascenseur, attirent les occupants à la recherche de grands balcons et terrasses. Les saillies adoucies des bow-windows munies de grandes ouvertures apportent un confort nouveau dans les espaces de réception ; la mode de ces immeubles, plus ou moins ornés, aux courbes plus ou moins généreuses l'emporte plus au sud, dans la dernière partie du percement du boulevard Henri IV où les appartements se retournent au contact du quartier du XVII<sup>e</sup> siècle, rue du Petit Musc, ou bien cherchent des vues sur la Seine. Rue Beaubourg, au contact du bâti le plus traditionnel, les arrières des bâtiments neufs dans lesquels voisinent espaces de bureaux et habitations, dévoilent une plastique inattendue. Le dynamisme commercial permet la construction d'immeubles modernes au fil des rues anciennes. Les 58 rue du roi de Sicile, 20-22 rue de Turenne et 20 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, malgré leurs détracteurs qui dès leur apparition les rejettent, reflètent le souci de leurs architectes préoccupés de trouver une esthétique qui puisse correspondre à la fois aux mutations contemporaines de l'économie, à celles des techniques de construction, et aux sites dans lesquels ils s'insèrent. Cette attitude décomplexée et un brin critique vis-à-vis d'un passé qu'on accompagne, se révèle notamment au 45 rue Saint-Paul, pour un bâtiment installé sur une parcelle en lanière, qui s'élève tout contre une maison du XVII<sup>e</sup> siècle en contrepoint de celle-ci ; tandis que le bâtiment d'angle de la rue des Tournelles et du Pas de la Mule déploie les arguments de l'habitat grand bourgeois pour rivaliser avec la place des Vosges à proximité.

Un coup d'arrêt est porté à la construction nouvelle dans les années 1940, où la transformation du tissu ancien du Marais devenu insupportable aux yeux de l'administration, devient la priorité. Commencent alors les opérations de curage, d'assainissement, de restauration et de restitution divers, destinés à donner un nouveau visage à un quartier dont on souhaite accélérer la mutation. Cette évolution se poursuit dans le cadre des premières études pour le Plan de Sauvegarde.



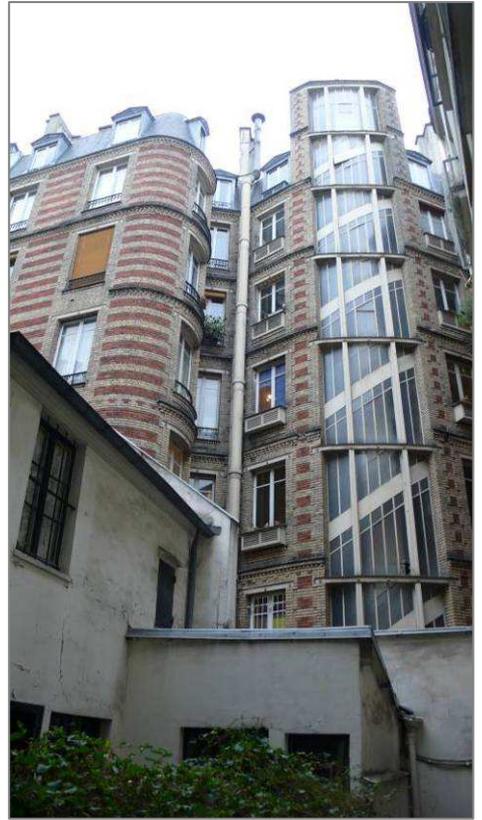
1963, cité internationale des arts, quai de l'hôtel de ville, Paul Tournon, Olivier Cacoub, architectes



1902, immeuble 39 boulevard Beaumarchais



1911, immeuble 7 rue de Saintonge



1913, façade arrière 26 rue Beaubourg



1912, immeuble 12-14 rue du Petit-Musc



1929, 20-22 rue de Turenne



1925, immeuble 58 rue du Roi de Sicile



1930, 20 rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie



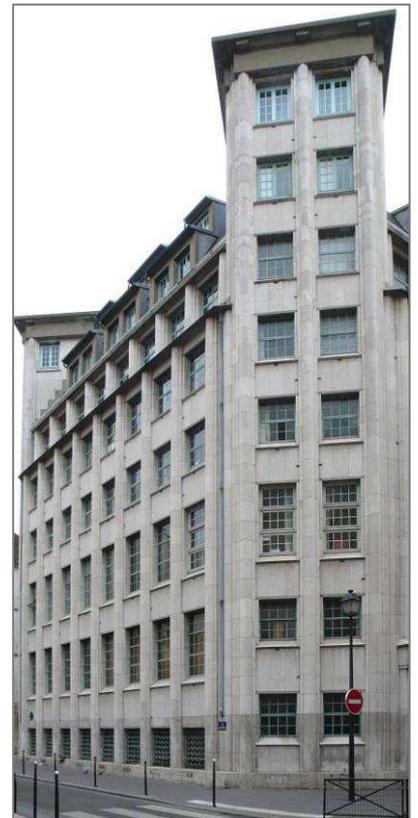
1931, immeuble 58 rue Beaubourg



1935, 45 rue Saint-Paul



1935, angle rue des Tournelles, rue du Pas de la Mule



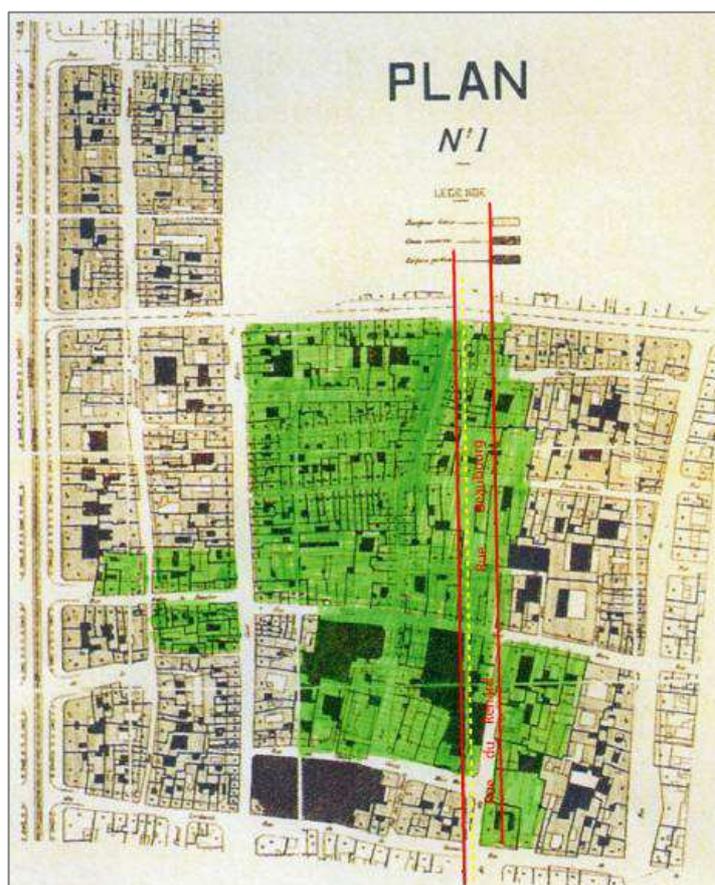
1936, 2 rue des Lions Saint-Paul

## II.5.1 LES ILOTS INSALUBRES

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle et jusque dans les années 1940, les idées sur la ville évoluent à Paris autour de la notion d'insalubrité, notion qui inspire la loi de 1850 et la création de la « Commission des logements insalubres. En 1882, les propriétaires sont obligés de raccorder leurs immeubles au tout-à-l'égout, et à cette occasion des équipes d'inspecteurs font des croquis de parcelles pour situer les points d'eaux, les points d'évacuation et les besoins. Un système statistique d'observation se met en place en 1894 ; c'est le casier sanitaire des maisons de Paris, dont la direction est confiée à Paul Juillerat, chef du service technique de l'assainissement et de l'habitation à la Préfecture de police. Les statistiques issues de ce service, enrichies des chiffres des décès par tuberculose et par cancer, servent alors une théorie attribuant à l'absence d'air et de lumière la cause du développement de la maladie. On en vient à cartographier les zones à risques. Le 8 mars 1906, six ensembles infectés renfermant des maisons à forte mortalité sont délimités et désignés. Dans le périmètre du PSMV actuel se trouvent les deux îlots tuberculeux considérés comme les plus dangereux des foyers épidémiques potentiels : autour de Saint-Merri (avec douze rues imbriquées et étroites, 281 maisons, dont seulement 30 à ne pas avoir été touchées par la maladie), et autour de Saint-Gervais. Viennent ensuite par ordre de risque décroissant, les quartiers Saint-Victor, Plaisance, Combat-Villette et Sainte-Marguerite. A la surveillance sanitaire est associée l'action contre les taudis. Les quartiers en question souffrent de la division excessive des immeubles de rapport, laissés sans entretien pour accueillir la population en situation de précarité économique dans de multiples hôtels meublés. Et ce type de logement à bon marché échappe au droit commun de l'immobilier. Le 23 décembre 1921, de nouveaux îlots insalubres sont déterminés ; l'ancien îlot n°2, autour de Saint-Gervais, voit son périmètre augmenter ; il comprend outre le quartier Saint-Gervais, les quais de Seine jusqu'à la rue Saint-Paul, et sa limite nord est la rive sud de la rue de Rivoli. Il passe au 16ème rang (il devient l'îlot n°16) dans l'échelle des risques qu'il représente.

L'îlot n°1 est d'abord percé du sud au nord en une voie rectiligne de la place de l'Hôtel de Ville à la rue Réaumur. Les premiers travaux datent du début du XXe siècle avant même 1906. Puis les démolitions reprennent sur le tracé après 1912 ; tandis que l'on construit des immeubles jusqu'au début des années 1930 à l'est des rues Beaubourg et du Renard, qui semblent amorcer de nouvelles traversées dans le Marais ou qui encadrent des voies anciennes telles de nouvelles portes en limite du quartier historique. Les destructions dans l'îlot n°1, à l'intérieur de l'actuel périmètre du PSMV, s'arrêteront là ; et la partie est des rue Beaubourg et du Renard jusqu'à la rue du Temple, entre la rive sud de la rue Rambuteau et la rive nord de la rue de la Verrerie, sera épargnée.

L'autre mode d'intervention préconisé au Marais avec le premier projet de Robert Auzelle daté de 1939 pour l'Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué dirigé par Gaston Bardet, est le curetage, érigé auparavant en méthode de



En vert, les maisons détruites de l'îlot insalubre n°1

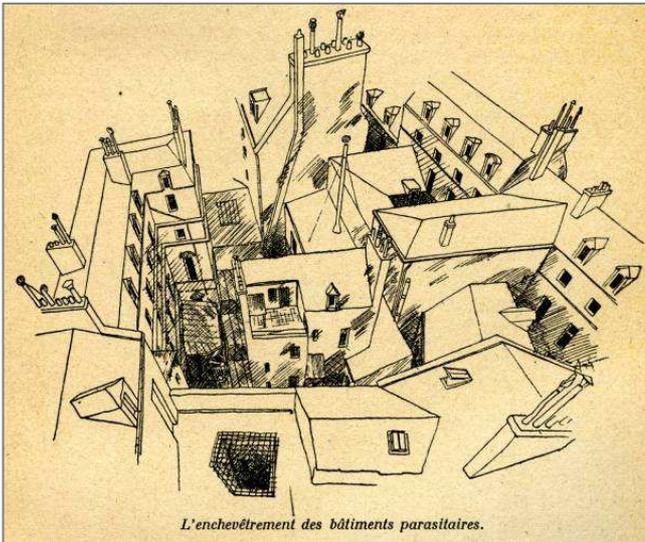
transformation du bâti par l'italien Gustavo Giovannoni. Le travail de l'architecte urbaniste relève ici plus du nettoyage que de la démolition. L'espace de son intervention est à l'origine la rue, dans le but de faire respecter les règlements sur l'alignement. Il s'étend maintenant à la réunion des parcelles à l'intérieur de l'enclos formé par les quatre voies publiques qui les bordent, « élément complexe, intermédiaire entre la maison et la cité ». Dans l'îlot ainsi défini, il faut trouver de l'air pur. L'élimination des bâtiments jugés parasites s'engage parallèlement à la reconstruction des logis, redistribués d'une façon convenable pour abaisser la densité des constructions et le chiffre de la population. L'exemple vient d'Allemagne (Cologne), de Suisse (Zürich), et d'Italie (quartiers Salicotto à Sienne et Rinascimento à Rome) où l'on emploie la méthode des clairières en démolissant par petites zones les immeubles considérés comme les plus malsains et en mettant en valeur les perspectives entre ceux qui restent.

Dans le dispositif à mettre en place, les vides sont des réserves précieuses pour la collectivité. Auzelle à l'exemple de l'architecte urbaniste Jacques Greber, auteur d'un premier projet publié dans le journal *Beaux-Arts* en juillet 1938, propose un cheminement à travers les anciens jardins des hôtels et les cours libérées des ateliers construits depuis le XIXe siècle. Cette idée de créer un parcours de visite dans le quartier à l'exemple des musées ouvre sur un autre débat contemporain : celui de la valeur historique du bâti, de son esthétique, de la capacité de l'architecture du passé à transmettre une leçon dans le monde contemporain, de sa capacité à éduquer le goût. L'affaire est aux mains d'un autre clan d'experts, les historiens de l'urbanisme, spécialisés dans l'évolution des villes (discipline nouvelle), et les défenseurs du patrimoine qui se font entendre par divers moyens. Un des centres de l'activité érudite est la bibliothèque des travaux historiques de la Ville de Paris, située dans le Marais, depuis 1898 installée dans l'ancien hôtel Peletier de Souzy, rue de Sévigné (elle déménagera ensuite à l'hôtel Lamoignon). Son conservateur en chef depuis 1903 est Marcel Poète, ancien chartiste, qui souhaite positionner son action dans la continuité de celle menée par les historiographes officiels de la Ville de Paris, instituée par le Prévôt des Marchands en 1734, une fonction que le baron Haussmann avait pensé rétablir en 1860. Ce projet, il le poursuivra en occupant la chaire du Séminaire d'histoire de Paris, créée en 1914, à l'école pratique des hautes études à la Sorbonne, rue Michelet (qu'il occupera jusqu'en 1948) et en transformant la bibliothèque du Marais en un Institut d'histoire, de géographie et d'économies urbaines à partir de 1917. Un autre pôle est la Commission du Vieux Paris (dont Marcel Poète est le secrétaire général de 1913 à 1920), commission administrative constituée autour de l'architecte municipal Louis Bonnier en 1897, qui préconise la création d'un casier artistique et archéologique des bâtiments anciens, dont le rôle est de rechercher les traces du vieux Paris, de faire le constat de son état actuel, et dans les limites du possible, des nécessités de sa conservation, de suivre au jour le jour les fouilles entreprises. Plus informel, plus libre dans sa pensée et son action, le pôle formé des critiques professionnels, des amateurs d'art et d'architecture, antiquaires, des habitants et des électeurs, n'est pas en reste. Ceux-ci se regroupent en 1943 pour faire paraître un manifeste antimoderniste sous le titre de *Destinée de Paris* (en opposition au livre de Le Corbusier intitulé *Destin de Paris* paru deux ans auparavant), essai sur l'avenir de la capitale en général et du Marais en particulier, expression de plusieurs positions réunies par la conviction d'un nécessaire retour à la beauté, conçue comme une mise en ordre dans le respect du passé.

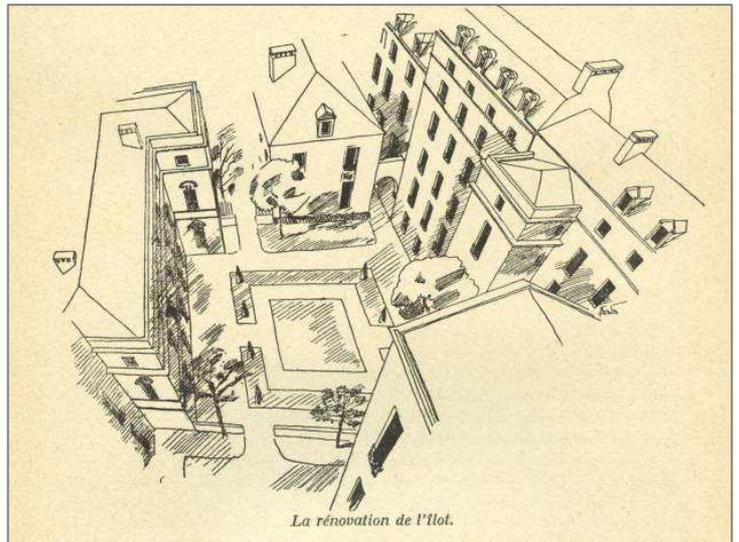
## **II.5.2 RESTAURATIONS-DEMOLITIONS-TRANSFORMATIONS : UN PROJET POUR LE MARAIS**

Jusqu'aux années 1930, le renouvellement urbain continue d'être vigoureux ponctuellement, par exemple boulevard Henri IV, rue Beaubourg, rue du Renard, rue de Bretagne, ou rue des Tournelles. Mais l'avenir de l'architecture et du développement urbain au Marais dans son ensemble, se joue à partir du milieu des années 1930 et au début des années 1940, autour des projets de démolitions et de transformations de l'îlot insalubre n°16.

A partir de 1935, le service municipal du Plan prépare avec soin la présentation de l'exposition Paris 1937 (dont un numéro de la revue *Architecture d'Aujourd'hui* fait office de catalogue) dans le nouveau bâtiment qui deviendra après l'Exposition internationale des Sciences et Techniques le musée d'art moderne de la Ville de Paris. Y sont notamment exposés les maquettes de ces fameux îlots désignés comme infectés, exécutées d'après le

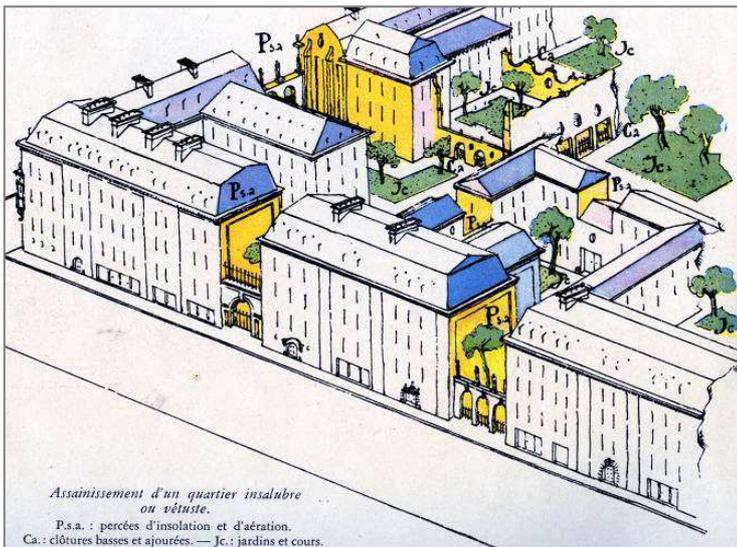


L'enchevêtrement des bâtiments parasites.



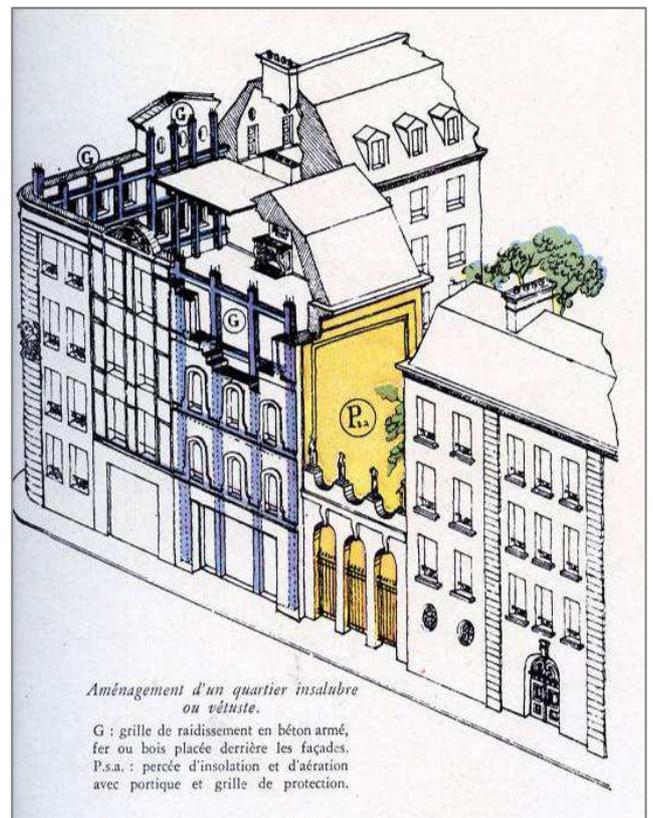
La rénovation de l'îlot.

Aménagement 'de l'îlot insalubre n°16, d'après Robert Auzelle dans *Destinée de Paris*, 1943



Assainissement d'un quartier insalubre ou vétuste.

P.s.a. : percées d'insolation et d'aération.  
Ca. : clôtures basses et ajourées. — Jc. : jardins et cours.



Aménagement d'un quartier insalubre ou vétuste.

G : grille de raidissement en béton armé, fer ou bois placée derrière les façades.  
P.s.a. : percée d'insolation et d'aération avec portique et grilles de protection.

Aménagement 'de l'îlot insalubre n°16, d'après Jean-Charles Moreux, *L'illustration*, 24 mai 1941

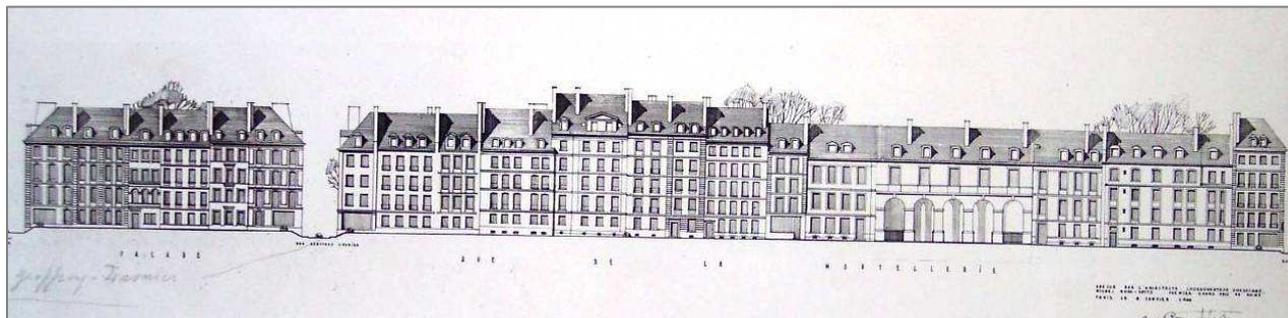
relevé de l'état existant, afin de démontrer le bien fondé d'une intervention radicale (la maquette du quartier de l'ancien hôtel de Sens est exposée aujourd'hui au musée Carnavalet). Le projet de rénovation est alors de tout faire disparaître, à l'exception des monuments historiques considérés comme les plus remarquables, et de reconstruire un morceau de ville constitué d'îlots semi-ouverts, autour de jardins au cœur de la parcelle.

Ces propositions ne sont pas accueillies favorablement par les défenseurs du patrimoine. Parmi ceux-ci, Georges Pillement est sans doute le plus virulent et le plus idéologue. Dans son article intitulé « Démolitions présentes et futures » paru dans *Destinée de Paris* en 1943, il présente des solutions pour à la fois lutter contre l'insalubrité et conserver ce qui, à ses yeux, mérite de l'être. D'abord il constate l'impuissance de la Commission du Vieux Paris, qui ne formule alors que des vœux, et qui selon lui est écartée dès qu'un intérêt puissant entre en jeu. Il met ensuite en avant une notion nouvelle celle d'atmosphère urbaine, un cadre qui permet l'évocation historique, pour goûter « la poésie des vieilles pierres des émotions et des élans passionnés qui ne sont pas négligeables dans la formation de la personnalité ». Ce qui n'est pas antinomique selon lui avec l'abattage des constructions parasites du Marais (les ateliers

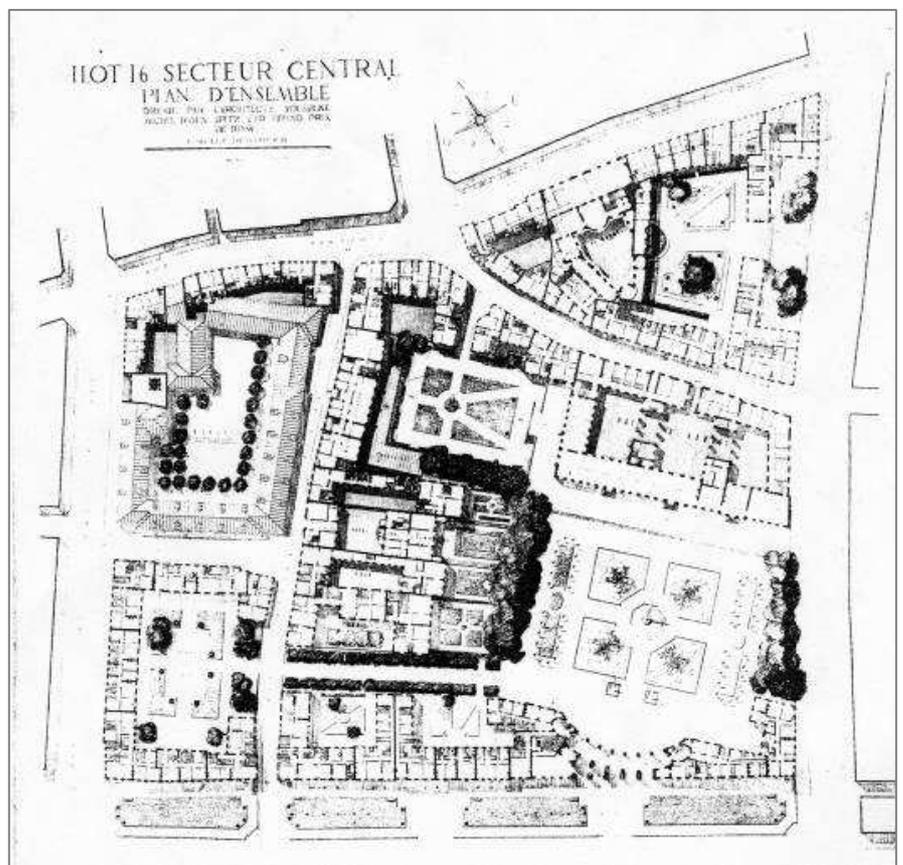
artisans et les petites manufactures en cœur d'îlot). Pillement énonce les principes d'une sélection patrimoniale correcte à ses yeux : trois catégories d'immeubles méritent d'être épargnés. En priorité, les constructions considérées comme belles, c'est-à-dire alors les grands hôtels particuliers ; ensuite quelques ensembles « particulièrement heureux », comme au Marais, la suite d'immeubles mitoyens construits par Jacques Vinage dans les années 1730 contre l'église Saint-Gervais; au troisième rang du dispositif, viennent les maisons « d'accompagnement ». « Il faut interdire que de nouveaux buildings viennent se dresser dans le quartier du Marais, en face des anciens hôtels. Il faut rendre à ceux-ci leur dignité à défaut de leur splendeur, les débarrasser des constructions du XIXe siècle qui les déshonorent et les relier par des jardins ». « Il conviendrait aussi, comme cela a déjà été fait en Allemagne, de rendre neutres les immeubles d'un style agressif ou de mauvais goût qu'on a édifiés dans les quartiers historiques » (on remarquera ce parallélisme avec l'eugénisme, dans ces temps d'occupation...). « C'est une opération assez facile à exécuter. On supprime les pâtisseries, les fioritures, les balcons prétentieux, on modifie la toiture, on supprime un étage s'il le faut, afin que la construction neuve ne vienne pas rompre l'harmonie de tout un ensemble de façades anciennes ». Si l'on écarte ses outrances que son penchant pour le gouvernement de Vichy encourage à formuler, pour son militantisme en faveur d'une certaine qualité des constructions à ériger, de la beauté des sites à respecter, et la nécessité de la révéler en y ménageant des perspectives, Pillement sur le fonds n'est pas très loin des positions de l'école des Beaux-Arts, et du discours de Léon Jaussely qui y enseigne « l'Art urbain ». C'est pourquoi, il ne semble opposé pour l'aménagement de l'îlot 16 à la nomination depuis le 21 février 1942 de trois architectes éminents, Albert Laprade, architecte en chef des Bâtiments civils, inspecteur général de l'Enseignement des écoles des Beaux-Arts, et Robert Danis, inspecteur général des Bâtiments civils, inspecteur général honoraire des Monuments Historiques, sous la direction de Michel Roux-Spitz, architecte en chef du gouvernement, Premier Grand Prix de Rome.

Le projet dessiné en janvier 1944 et publié en mars dans la revue *L'Architecture Française*, même s'il ne sera pas réalisé en totalité, aura le mérite de proposer une image pour le Marais de la deuxième moitié du XXe siècle. Pour le secteur central élaboré dans l'agence de Michel Roux-Spitz, le monument principal est l'ancien hôtel d'Aumont. C'est autour de lui et de son jardin que s'organise la composition. L'architecte du XXe siècle évoque le plan de Turgot comme source d'inspiration. Le deuxième bâtiment important est l'hôtel de Beauvais, et dans une degré moindre l'hôtel Hénault de Cantorbe. Le jardin du second ouvre sur le mur mitoyen du premier, mur aveugle traité avec une décoration à l'italienne, l'ensemble des constructions intermédiaires ayant été détruites. D'une manière générale, l'idée est de créer « un ordre architectural et urbanistique en préservant « la beauté organique propre à l'îlot » ; Pour y arriver, l'essentiel des immeubles d'habitation anciens sont détruits et reconstruits. Cette reconstruction mélange au point de vue stylistique les dispositions de façades des XVIIe et XVIIIe siècles. Albert Laprade qui a la charge de la pointe ouest de l'îlot insalubre, restaure les maisons construites par la fabrique Saint-Gervais dans les années 1730. Il élimine notamment les bâtiments du XIXe siècle pour libérer le vide entre l'église et l'arrière des immeubles et aménager un jardin. Son intervention à l'intérieur est un des premiers exemples de façadisme. Tous les planchers sont détruits ; les cages d'escaliers refaites. Sur la place Baudoyer, des appartements traversants sont aménagés.

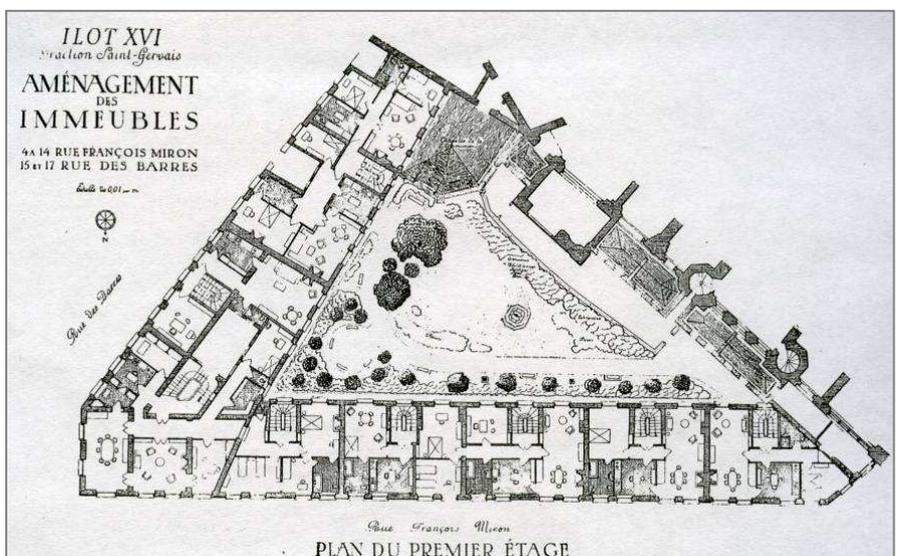
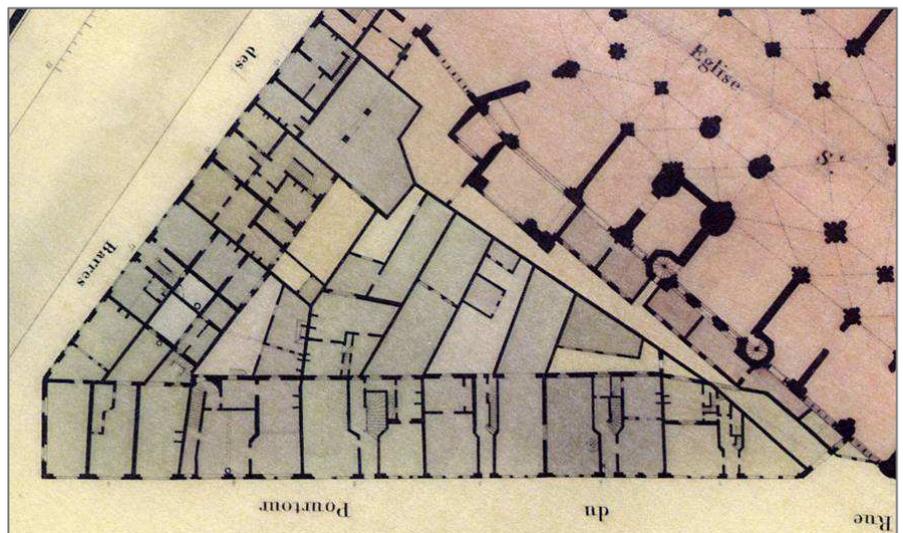
Ce projet daté du début des années 1940 va servir de base dans son principe à la pratique urbanistique de la deuxième moitié du XXe siècle dans l'élaboration du PSMV.



Projet de Michel Roux-Spitz pour la rue de la reconstruction de la rue de la Mortellerie (emplacement actuel de la cité des arts).



Projet Roux-Spitz pour l'îlot 16 dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944



Projet d'Albert Laprade pour l'îlot Saint-Gervais (réalisé) dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944 comparé à l'extrait de l'Atlas Vasserot par îlot (1825).

### II.5.3 TROIS ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XXE SIECLE

*Les ensembles urbains font l'objet du chapitre III suivant.*

L'architecture parisienne à la veille de la première guerre mondiale est représentée ici avec la partie sud du percement du boulevard Henri IV, à l'emplacement des dernières constructions restées debout de l'ancien couvent des Célestins. Les qualités constructives, distributives et ornementales de ces immeubles de rapport, assimilent les nombreux perfectionnements apportés depuis le baron Haussmann. Parallèlement commencent les travaux de percement de la rue du Renard avec sur sa rive Est la construction d'immeubles de bureaux et d'appartements. Cette ligne tracée à travers l'îlot insalubre n°1 se poursuit avant la Première guerre mondiale mais les bâtiments qui la borde sont érigés jusque dans les années 1930. Cette démonstration de modernité jugée agressive est largement critiquée puis stoppée dans les années 1940. Il est alors admis que la transformation du Marais se fera par le curetage des îlots, l'isolement de bâtiments historiques considérés comme majeurs, accompagnés d'une architecture contemporaine la plus neutre possible.

